

Dossier de création d'une Réserve Naturelle Régionale en baie de Génipa

Réunion d'information consultation des chasseurs Association de chasse La Sarcelle

Mercredi 6 juin 2012 ; 19 h 00.

Lieu : CROSSMA

Présents :

Hervé REMION – Président de l'association de chasse la Sarcelle

Jean ALEXANDRINE

Gaston BRASSARD

Patrick CHANTEUR

Thierry CLOVIS

Jean Pierre DELOR

Félixin GERMANY

Philippe MARGUERITE

Joseph MARS

Paul MENIALEC

Alfred RAVIN

Fabrice PIEJOS

Fred PIEJOS

Omer RENARD

Joseph ZACHET

Patrice LAUNE- PNRM

Sylvia BERTÉ- Impact Mer / UAG

Béatrice DE GAULEJAC- Impact Mer

Déroulement

La réunion débute par une présentation de Mr Laune, Directeur du service de la protection de la nature et des paysages au Parc Naturel Régional de la Martinique. Il situe le projet dans son contexte et souligne l'importance de la concertation et de la prise en compte des activités des acteurs. L'objectif est de travailler ensemble afin de construire un projet de protection mais préservant les activités existantes.

Mme de Gaulejac, chef du projet à Impact-Mer, mandatée par le PNRM et pilotant cette étude, se présente et explique l'objectif spécifique de cette rencontre, **d'informer et de consulter les chasseurs sur le projet de création d'une réserve naturelle régionale en baie de Génipa.**

Elle présente avec un diaporama une synthèse de l'avancement du projet : chronologie, rappel des diagnostics, faune, flore et habitats de la Baie de Génipa, usages et pressions, définition des grands enjeux et proposition de zonage. Elle souligne les éléments de caractérisation de l'activité chasse.

Les modalités de la concertation sont expliquées : des réunions similaires ont lieu avec chaque type d'acteur et au sein de chacune des associations de chasse. L'ambition de la concertation est d'impliquer les acteurs dans la mise en place de règles d'usage de

l'espace. A l'issue des réunions d'information – consultation, une concertation globale sur la chasse réunira un représentant de chacune des associations, ou les propositions communes seront examinées.

Le processus est transparent ; un compte rendu de chacune des réunions d'information consultation, concertation des différents acteurs est établi et après validation, consultable sur un site internet du PNRM (lien pour information) :

<http://partage.mescontenus.orange.fr/n/6642/share/LNKFhasodB4pnz7mn4rQH0VSeITK/>

L'objectif du projet est de protéger un écosystème aux fonctions écologiques majeures (nursérie, habitat, lieu d'alimentation, de reproduction, filtration des eaux, stabilisation des sédiments, protection des houles...) présentant une grande diversité et des espèces endémiques, tout en intégrant les activités et les acteurs présents.

La consultation des acteurs se fait sous forme de questions ouvertes.

- Implication des chasseurs dans le projet de réserve régionale

Les chasseurs présentent leur activité comme une passion, et soulignent leur engagement environnemental et leur implication dans la préservation et l'entretien du milieu. La chasse leur permet avant tout de partager des moments de convivialité. Ils regrettent la perception souvent négative des autres usagers et souhaiteraient profiter du projet pour donner une autre image de la chasse en améliorant la communication autour de cette activité.

- ⇒ mise en place de panneaux d'information et de sensibilisation
 - respect du milieu, espèces présentes, richesse, biodiversité
 - informations spécifiques relatives à la chasse : terrain, acteurs, activité

- Développement d'un partenariat avec l'organisme gestionnaire

Les participants donnent leur accord pour participer au développement d'actions communes avec l'organisme qui aura en charge la gestion de la réserve :

- Suivi et comptages d'oiseaux pour des programmes scientifiques
- Action d'information du public
- Echanges de données (plan cynégétique)
- Participation de l'organisme gestionnaire à l'élaboration du plan de chasse

Ils souhaiteraient recevoir des aides financières afin d'améliorer les aménagements présents sur ou à proximité des sites de chasse (opérations de nettoyage, carbets, accès à la parcelle...).

- ⇒ Développement d'actions communes – chasseurs membres du comité de gestion
- ⇒ Aide financière afin d'améliorer les aménagements

- Avifaune

Les espèces chassées sur le territoire de l'Echassier sont ceux présents, limicoles ou oiseaux d'eau.

- Zone tampon

Le lot de chasse de la Sarcelle comprend une zone tampon de 28 hectares, où la chasse est interdite et où l'association exerce un rôle de gardiennage.

Les chasseurs présents ne sont pas contre le principe d'une pérennisation de cette zone tampon. Cependant, ils s'inquiètent de la réduction de leur territoire de chasse, résultant de la progression de la mangrove de la zone tampon.

Ils regrettent l'interdiction d'entretenir les surfaces dégagées de leur parcelle, afin de garantir le maintien de la surface de leur territoire de chasse. Ils souhaiteraient obtenir une aide pour l'entretien de leur parcelle.

- ⇒ Pérennisation de la zone tampon
- ⇒ Agir sur la diminution du territoire de chasse

- Limitation de la pression de chasse

Un article stipulant : « La chasse est interdite sur le territoire de la réserve naturelle régionale, en dehors des zones de chasses actuelles prévues à cet effet où elle s'exerce selon la réglementation en vigueur » conviendrait.

La limitation du nombre de membres en fonction de la superficie du territoire de chasse au sein de l'association se fait actuellement de façon tacite et les chasseurs présents accepteraient de le formaliser.

Néanmoins, de nombreux jeunes passent actuellement le permis de chasse (3 sessions annuelles) et leur intégration sur le territoire est à prendre en considération.

- Tenue des chiens

Le transport des chiens s'effectue en voiture jusqu'au lot de chasse, les chasseurs pouvant accéder directement à leur parcelle avec leur véhicule. La proposition "les chiens doivent être tenus en laisse dans la zone de réserve naturelle régionale, en dehors des lots de chasse" est validée.

- ⇒ tenir les chiens en laisse dans la zone de la réserve naturelle régionale, en dehors des lots de chasse

- Formations de reconnaissance de certaines espèces (plumage et chant, en particulier pour les limicoles)

La grand majorité des chasseurs ont une très bonne connaissance des espèces ; néanmoins, des formations spécifiques pourraient être utiles à des chasseurs moins expérimentés. Certains se disent volontaires pour s'impliquer en tant que formateurs.

- Impacts des différentes activités

Les chasseurs soulignent l'incivisme de nombreux promeneurs laissant leurs déchets sur place.

L'importance d'agir de façon globale sur les bassins versants, sur les zones d'activités industrielles, et particulièrement sur Port Cohé, source de nombreuses pollutions du milieu est évoquée.

Une surfréquentation du secteur est source d'inquiétude.

Les propositions suivantes sont émises :

- ⇒ Gérer la fréquentation : mise en place de sentiers balisés
- ⇒ Organiser une opération de nettoyage des macrodéchets de la zone
- ⇒ Mise en place de poubelles en certains secteurs
- ⇒ Intervenir pour une réduction des pollutions par les entreprises
- ⇒ Aménagement prioritaire de Port cohé ; mise en place de recueil des rejets
- ⇒ Mettre en place des actions d'information, éducation, sensibilisation environnementale

- Perception du projet

Les participants sont dans l'ensemble favorables au projet de création d'une réserve naturelle régionale en baie de Génipa.

Cependant, ils manifestent leur inquiétude d'une réduction ou d'une disparition de l'activité chasse, en faveur d'autres activités, en particulier celles liées au tourisme.

Ils ne souhaitent pas que les territoires de chasse soient réduits, soucieux de préserver l'activité des jeunes chasseurs.

L'importance du maintien dans le temps de tous les types d'acteurs au sein du comité de gestion de la réserve naturelle régionale est soulignée.

Le déroulement à venir de la concertation est évoqué avec les participants.

Une réunion de concertation « chasse » regroupant un représentant de chacune des associations de chasse, à l'issue des rencontres au sein de chacune des associations, permettra de recueillir les points de convergence et de divergence sur les différentes propositions émises.

Les réunions d'information - consultation avec toutes les catégories d'acteurs se poursuivent.

Un comité technique avec des représentants de tous les acteurs permettra l'élaboration commune de propositions.

Enfin, un comité de pilotage, constitué des membres du comité technique et de représentants institutionnels permettra d'amender et de valider les propositions.

La réunion se termine à 21 h.